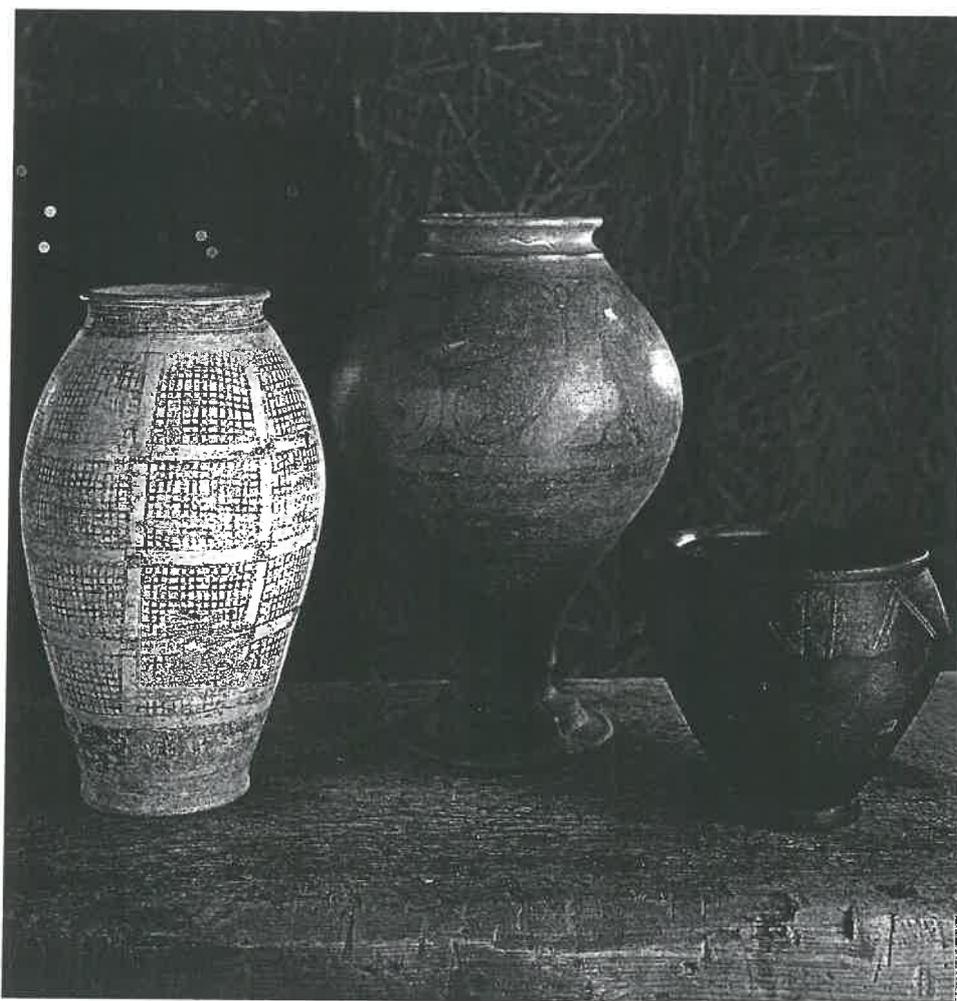


ACTES DU SYMPOSIUM
INTERNATIONAL D'HAUTVILLERS

9 - 11 Octobre 1987

121

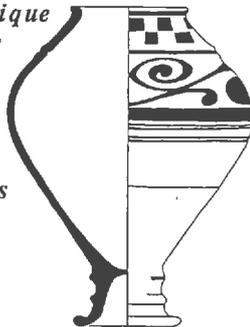


LA CERAMIQUE PEINTE
CELTIQUE
DANS SON CONTEXTE EUROPEEN

MÉMOIRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE - 5 - Supplément au bulletin N° 1, 1991

Société Archéologique Champenoise - 53, rue Simon, 51100 REIMS. Prix : 350 Francs

La
céramique
peinte
des
II^e
et
I^{er}
siècles



La céramique peinte gauloise en pays ségusiave aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère

Vincent Guichard, Maurice Picon
et Michel Vaginay *

Résumé : Cet article dresse un bilan de nos connaissances sur la céramique peinte celtique aux II^e et I^{er} siècles avant J.-C. dans le nord-est du Massif Central, en territoire ségusiave.

Le répertoire morphologique est d'abord décrit ; son évolution est replacée dans le contexte de la chronologie de la fin du Second Age du Fer.

Les décors sont ensuite étudiés ; l'accent est mis sur les motifs zoomorphes, très bien représentés dans cette région et pour lesquels quatre styles différents ont pu être isolés.

Les auteurs abordent enfin la question de l'économie de la production. Une série d'analyses physico-chimiques des argiles des vases suggère un fait assez nouveau : l'existence de multiples ateliers au sein d'une même entité culturelle et une diffusion assez restreinte de la production.

Summary : This paper aims to give an account of researchs about celtic painted pottery (II^e-I^{er} c. B.C.) in the north-east of Massif Central, in the country occupied by Segusiavi.

Shapes of wares are first described and their evolution is placed in late La Tène's chronology.

Decorations are then studied, particularly zoomorphic patterns which are very frequent in this area ; four different styles have been found.

Eventually, economical aspects of the production are evoked ; a few physico-chemical analysis of the a clays suggest new hypothesis : many production centers seem to exist in the same cultural area and the production got diffused in a very confined way.

Zusammenfassung : Dieser artikel stellt die Bilanz unserer Kentnisse an der bemalten keltischen Keramik während des zweiten und ersten Jahrhunderts vor Chr. Geb., im segusiavischen Gebiet des nordöstlichen Massif Central dar.

Zuerst wird das morphologische Repertoire beschreiben ; seine Entwicklung ist in dem chronologischen Zusammenhang am Ende der zweiten Eisenzeit unterbringen.

Danach werden die Dekorationen untersucht ; der Akzent wird auf die zoomorphischen Motive gelegt, die in diese Gegend sehr gut vertreten sind und welche in vier verschiedene Stile geteilt werden konnten.

Die Autoren schneiden schließlichs die Frage der Produktionwirtschaft an. Eine Reihe von physischen und chemischen Analysen des Tons der Vasen lassen eine ziemlich neue Erkenntniss aufkommen ; die Existenz von vielen Werkstätten innerhalb der gleichen kulturellen Einheit und einer ziemlich beschränkten Verbreitung der Produktion.

Les traductions allemande et anglaise ont été effectuées respectivement par A. Josephson et C. Nicolas ; nous leur adressons nos plus vifs remerciements.

* - M. Vaginay : Responsable du programme de recherches « L'Age du Fer en pays ségusiave », financé dans le cadre des Actions Thématiques Programmées d'Archéologie Métropolitaine.

Adresse : Dépôt de Fouilles départemental de la Loire, Musée J. Déchelette, 22, rue A. France, 42300 Roanne.

- V. Guichard : Etudiant.

- M. Picon : CNRS, Laboratoire de Céramologie, Université Lyon II.

L'ambition de cet article est de dresser un bilan des connaissances sur la céramique peinte de la fin du Second Age du Fer dans une région restreinte du nord-est du Massif Central, qui correspond à l'antique territoire ségusiave (fig. 1).

Parmi les données présentées, peu sont nouvelles : notre propos est plutôt de rassembler celles déjà publiées par ailleurs, ou en passe de l'être, afin de dégager une vision d'ensemble de l'artisanat de la céramique peinte. Trois points seront successivement abordés :

- description du répertoire morphologique et de son évolution, ce qui permettra notamment de préciser la chronologie des mobiliers ;
- ornementation et évolution des styles décoratifs ;
- problèmes liés à l'économie de la production de la céramique peinte en territoire ségusiave, tels qu'ils apparaissent lorsque sont confrontées les données issues des différents sites en cours d'étude.

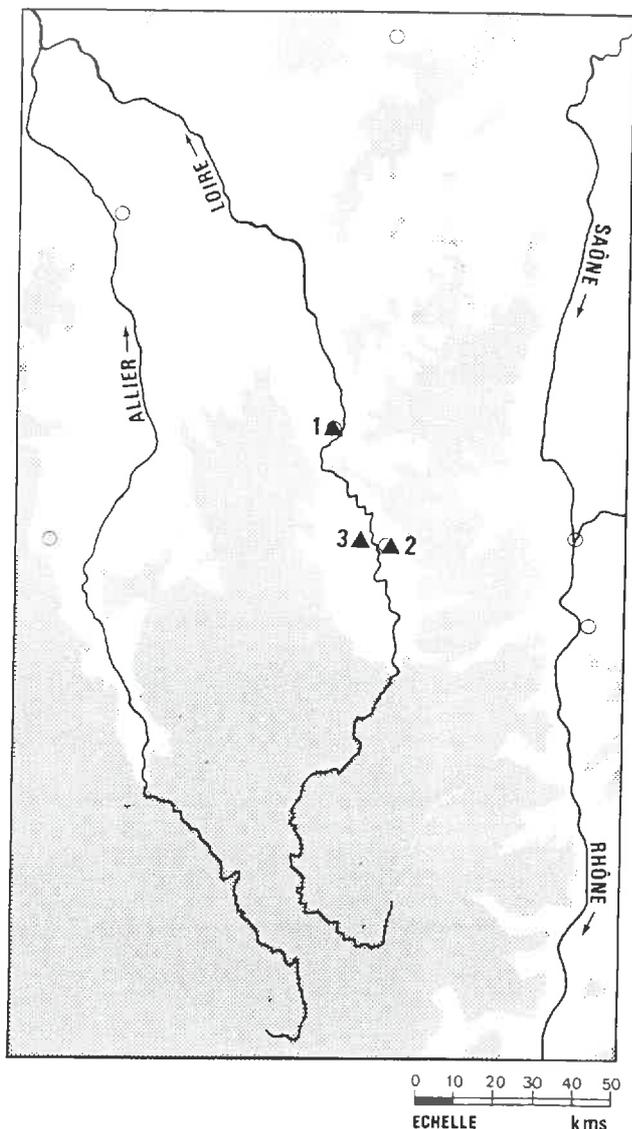


Fig. 1 : Localisation du territoire ségusiave et des sites mentionnés. 1 : Roanne ; 2 : Feurs ; 3 : Goincet.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, un bref rappel de l'historique des travaux sur la céramique peinte dans notre région sera sans doute utile. J. Déchelette fut le premier à souligner l'abondance de la céramique peinte dans les niveaux d'occupation gallo-romains de la ville de Roanne (Déchelette, 1895, p. 196-212). Mais les découvertes qu'il avait considérées étaient en grande majorité situables dans les deux premiers siècles de notre ère. La mise en évidence d'une production de céramique peinte spécifiquement gauloise dans notre région est à mettre au compte des travaux de M. Bessou au cours des années 1960. Nous lui devons, outre la révélation de cet artisanat au répertoire exceptionnellement varié, la première tentative de classement chronologique des mobiliers du 1^{er} siècle avant notre ère dans le centre de la France (Bessou, 1976). Depuis une dizaine d'années les découvertes se sont multipliées, d'abord dans les niveaux d'habitat gaulois et dans la nécropole mis au jour à Feurs entre 1978 et 1984, ainsi que sur le site de Goincet, à proximité immédiate de Feurs ; à Roanne même de nouveaux chantiers ont été ouverts, sur la nécropole gauloise et gallo-romaine, et en 1987 à l'emplacement de l'habitat gaulois (1).

La majorité de cette documentation n'a pas été exploitée jusqu'à ces dernières années. En effet les seules séries publiées sont celles provenant des fouilles de M. Bessou, étudiées par lui-même, puis réexaminées par R. Périchon. Mais celles-ci même ne sont pas prises en compte par l'étude de F. Maier (Maier, 1970).

1. REPERTOIRE MORPHOLOGIQUE - EVOLUTION, DATATION

1.1. Chronologie

L'ensemble des découvertes considérées se situe dans les deux derniers siècles avant notre ère. La limite basse que nous avons fixée pour notre exposé est arbitraire, puisque l'artisanat de la céramique peinte conserve à Roanne une grande importance durant les deux premiers siècles de notre ère. Elle permettra du moins d'entrevoir les productions gallo-romaines qui sont le prolongement naturel des productions gauloises (2). La limite haute est au

(1) La synthèse présentée ici ne prend pas en compte les découvertes de 1987 qui apportent de nombreux éléments nouveaux à propos de la céramique peinte gauloise, en particulier en enrichissant le répertoire de plusieurs formes encore inédites et en précisant le faciès correspondant à la phase la plus ancienne dont il sera question ici. Mais cette fouille de Roanne s'étant achevée fin septembre 1987, le dépouillement de la documentation n'est pas à ce jour terminé.

(2) La fabrication de céramique peinte est attestée à Roanne pendant tout le Haut-Empire : les découvertes de bols de type Roanne sont très nombreuses dans les niveaux d'occupation de cette époque et l'analyse élémentaire des pâtes d'un certain nombre de ces bols a confirmé leur provenance roannaise (Vichy 1981). De plus, la fouille toute récente (été 1987) d'une tessonière contenant essentiellement ces bols peints, asso-

contraire donnée par le mobilier disponible, puisque la céramique peinte est présente dans les ensembles clos les plus anciens actuellement connus sur les trois sites mentionnés précédemment et qui seraient datables vers le milieu du II^e siècle. La seule série régionale de mobilier représentative d'une phase plus ancienne du second Age du Fer (site de Lijay, datable de la première moitié du III^e siècle avant notre ère), ne contient pas de céramique peinte (Béfort, 1987) (3).

Le découpage chronologique des découvertes que nous proposons ici est issu de l'étude de l'habitat gaulois de Feurs (Vaginay, 1988) et de celle - en cours - de la nécropole à incinérations du même site. Il précise, et modifie sur certains points, le schéma proposé par M. Bessou (Bessou, 1976). Nous avons pu vérifier qu'il était applicable à l'ensemble de notre région. Il a été constitué par le classement de l'ensemble des mobiliers (céramiques indigènes et importées, fibules, monnaies) provenant des ensembles clos du site. On trouvera le détail des mobiliers caractéristiques des trois premières phases dans la publication de l'habitat gaulois de Feurs (Vaginay, 1988) ; les phases suivantes, qui correspondent pratiquement aux périodes 2 et 3 définies par M. Bessou, sont particulièrement bien illustrées par les ensembles de la nécropole de Feurs. Dans l'attente d'une publication complète, les mobiliers de tombes caractéristiques des phases 3, 4, 5 sont présentés ici (tombe 43 ; fig. 2 ; tombe 35 : fig. 3 ; tombe 14 : fig. 4). Tous ces ensembles sont incontestablement plus anciens que les premières séquences d'urbanisme gallo-romain reconnues à Feurs et datées du milieu du règne d'Auguste (Vaginay, 1982, p. 55-64). L'indice le plus significatif de cette antériorité est l'absence totale de sigillée pouvant être attribuée, autant par l'aspect de la pâte et du vernis que par la

forme, au répertoire classique des productions de type italique tel qu'il est illustré par les séries de Bolsena (Goudineau, 1968), cela malgré la forte représentation de la céramique importée dans ces ensembles funéraires. De façon plus précise, les importations livrées par les incinérations les plus récentes appartiennent à un faciès sensiblement antérieur à l'horizon le plus ancien des camps du *limes* germanique (cf. par exemple Dangstetten : Fingerlin, 1971 ; 1986, dont l'occupation est située entre -15/-12 et -8). De ce fait, ces ensembles de Feurs ne peuvent guère dépasser -20 (4). Le raccordement des séquences obtenues avec les chronologies relatives disponibles pour la fin du second Age du Fer (les travaux utilisés sont essentiellement ceux de M. Py pour le Languedoc (Py, 1978). A. Furger-Gunti pour Bâle (Furger-Gunti, 1979), et A. Haffner pour la région de Trèves (Haffner, 1974) est résumé sur la figure 5.

La comparaison des données quantitatives disponibles pour des ensembles clos provenant de l'habitat, qui couvrent l'ensemble de la chronologie, montre qu'il n'y a pas d'évolution clairement discernable de la proportion de céramique peinte au sein de la céramique indigène : les comptages effectués fournissent toujours des chiffres compris entre 5 et 10 % du nombre total de tessons. A titre indicatif, sur l'habitat de Feurs, la céramique peinte est représentée par 1035 tessons, pour un nombre total de 19 730 tessons de céramique indigène. La céramique peinte est également très régulièrement représentée dans les ensembles funéraires, mais presque tous les vases sont de forme haute, alors que pour la même période (phases 4 et 5) le répertoire de la céramique peinte provenant de l'habitat est constitué surtout de formes basses, ce qui traduit certainement un mode de sélection du mobilier lié à sa fonction (5).

ciée à un four, permet aujourd'hui de localiser dans l'agglomération roannaise l'un des lieux de la production. D'autres formes ont également été fabriquées à Roanne, mais en quantité beaucoup plus réduite et surtout dans la première moitié du I^{er} siècle de notre ère : bol globulaire (Périchon, 1974 : formes n° 17 et pl. 12, n° 10, 12, 14), vase haut à col tronconique (Périchon, 1974 : pl. 15, n° 18, forme 9 et pl. 18, n° 4-5). Enfin, Roanne n'a pas été le seul centre de production des bols de type Roanne, puisque l'existence d'ateliers actifs pendant la période augustéenne a été récemment mise en évidence dans la région de Vienne (Isère) et à Aoste (Isère) (Arcelin, 1981, p. 50-52 ; Laroche, 1987) ; de même, une telle production semble tout à fait probable dans la vallée de l'Allier (Vichy 1981).

Roanne, dont les productions gallo-romaines se caractérisent par une pâte de couleur jaune pâle, prend progressivement le pas à partir du milieu du règne d'Auguste sur les ateliers allobroges, qui se distinguent par une pâte brune à brun-rouge et par un décor géométrique très sommaire : le plus souvent des lignes d'échelles horizontales noires sur fond blanc.

(3) La fouille effectuée sur l'habitat gaulois de Roanne en 1987 a permis de mettre en évidence un niveau du III^e siècle, dans lequel ont été découverts quelques fragments de cruches à pâte claire de provenance méditerranéenne, décorés de bandeaux rouges, mais pas de céramique peinte indigène.

(4) Les céramiques importées les plus récentes sont les coupes en sigillée de la tombe 14 (fig. 4, n° 4 et 5) dont l'une (n° 4), rattachée par sa forme au service 1 précoce, porte une estampille de Pouzzoles ; ces céramiques sont associées à des coupes à vernis orangé (fig. 4, n° 6) qui apparaissent dans plusieurs tombes de Feurs et sont totalement absentes dans les camps du *limes*, ainsi qu'à divers types de gobelets à parois fines typiques du début du règne d'Auguste.

(5) Une hypothèse très plausible peut être avancée concernant l'utilisation de ces vases (en l'occurrence les formes 6, 7, 12 et 13 de la fig. 6). L'acquiescement général qu'elle a paru entraîner durant les discussions du symposium nous invite à l'évoquer brièvement ici : il s'agirait de récipients appartenant au service à boire funéraire - comme le suggère leur présence régulière dans les tombes de Feurs qui ne comportent par ailleurs aucun autre objet ayant pu avoir cet usage. Le remplacement à l'orée de l'époque romaine de ces formes au profit de nouvelles formes directement issues du répertoire méditerranéen, et dont la fonction ne fait aucun doute (gobelet à boire : fig. 4, n° 7 ; flacon ansé : fig. 4, n° 8) renforce largement ce point de vue. Nous avons par ailleurs souligné récemment que l'ornementation de la céramique peinte trouvait des correspondances précises parmi l'iconographie associée aux pièces métalliques du service à boire celtique de même époque (Guichard, 1987, p. 141).

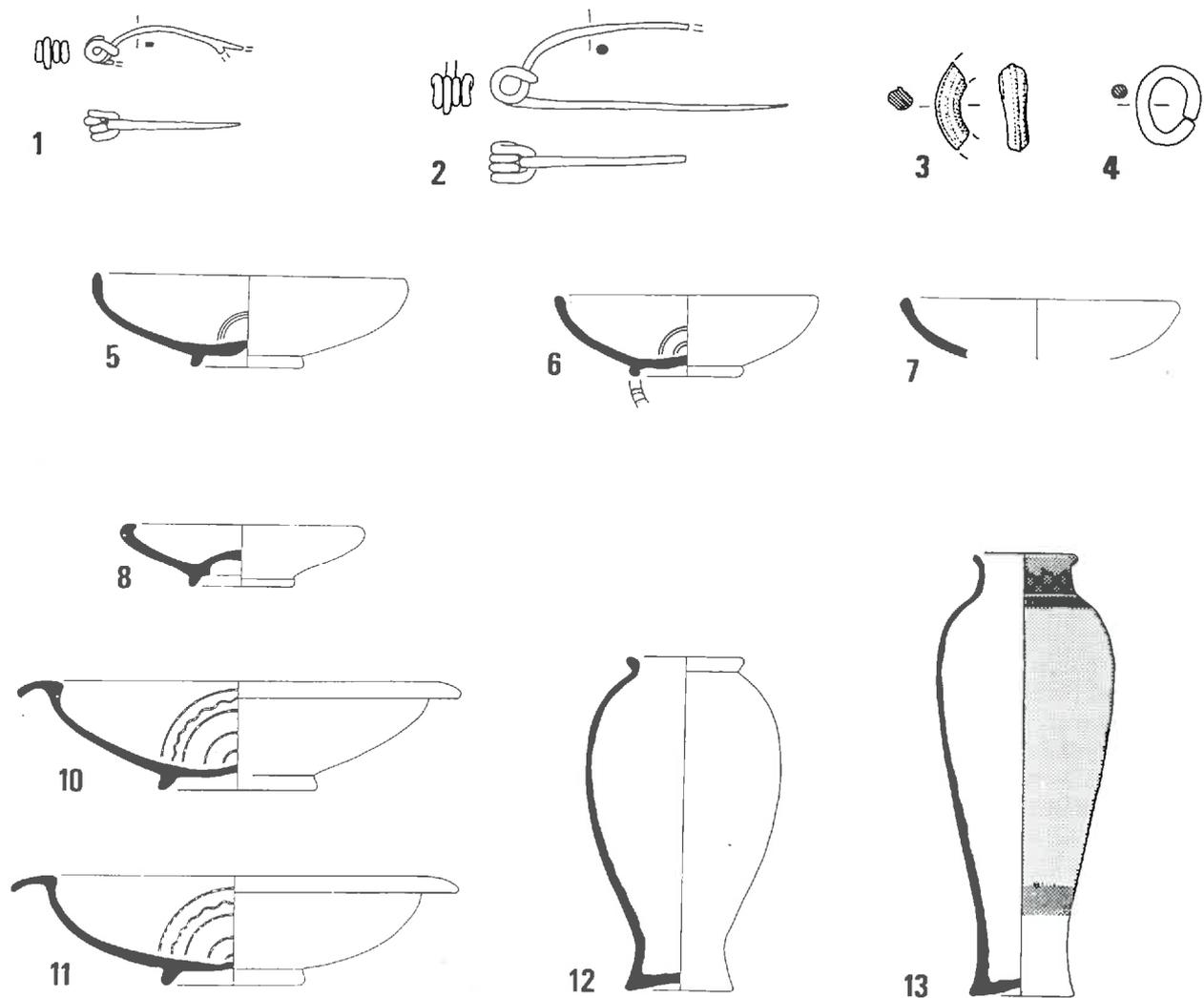


Fig. 2 : Mobilier de la tombe 43 de la nécropole de la rue St-Antoine, à Feurs (fouille 1984). 1 et 3 : bronze (éch. 1/2) ; 2 et 4 : fer (éch. 1/2) ; 5 à 13 : céramique indigène (éch. 1/4).

Nos efforts se sont surtout concentrés ces dernières années sur l'étude d'ensembles appartenant aux trois premières phases de notre chronologie (habitat). L'évolution du répertoire morphologique sera exposée dans son ensemble, mais l'étude de l'ornementation portera en priorité sur la céramique peinte appartenant à cette période.

1.2. Le Répertoire et son évolution

La volonté de constituer un classement morphologique complet et cohérent de la céramique indigène, applicable dans le cadre régional, nous a conduit à ne pas utiliser celui proposé il y a une douzaine d'années par R. Périchon (Périchon, 1975, p. 21 à 31 et pl. 1, 2) (6).

Nous ne donnerons pas ici le détail du classement utilisé. Il nous suffira de décrire brièvement chacune des formes les plus répandues, en indiquant sa situation chronologique (7).

Les problèmes de technologie doivent être auparavant rapidement mentionnés. L'argile utilisée est d'une texture en général plus fine que celle du reste de la céramique indigène, et un affinement sensible des pâtes est perceptible entre les phases 3 et 4. La cuisson réductrice-oxydante qui est la règle pour ce type de céramique s'améliore aussi au même moment : l'oxydation qui est partielle jusque là devient ensuite totale. La couleur brun clair de la surface de la céramique aux emplacements non peints est très caractéristique et n'évolue pas. Il est à noter au passage que cette couleur spécifique de la pâte suppose une conduite particulière de la

(6) Ce classement, élaboré pour les phases anciennes à partir des seules découvertes de M. Bessou, n'a pas toute la précision souhaitable et souffre d'ailleurs d'erreurs dues à des restitutions erronées de formes incomplètes.

(7) Pour une étude détaillée du répertoire morphologique des phases anciennes, on se reportera à la publication de l'habitat de Feurs (Vaginay, 1988).

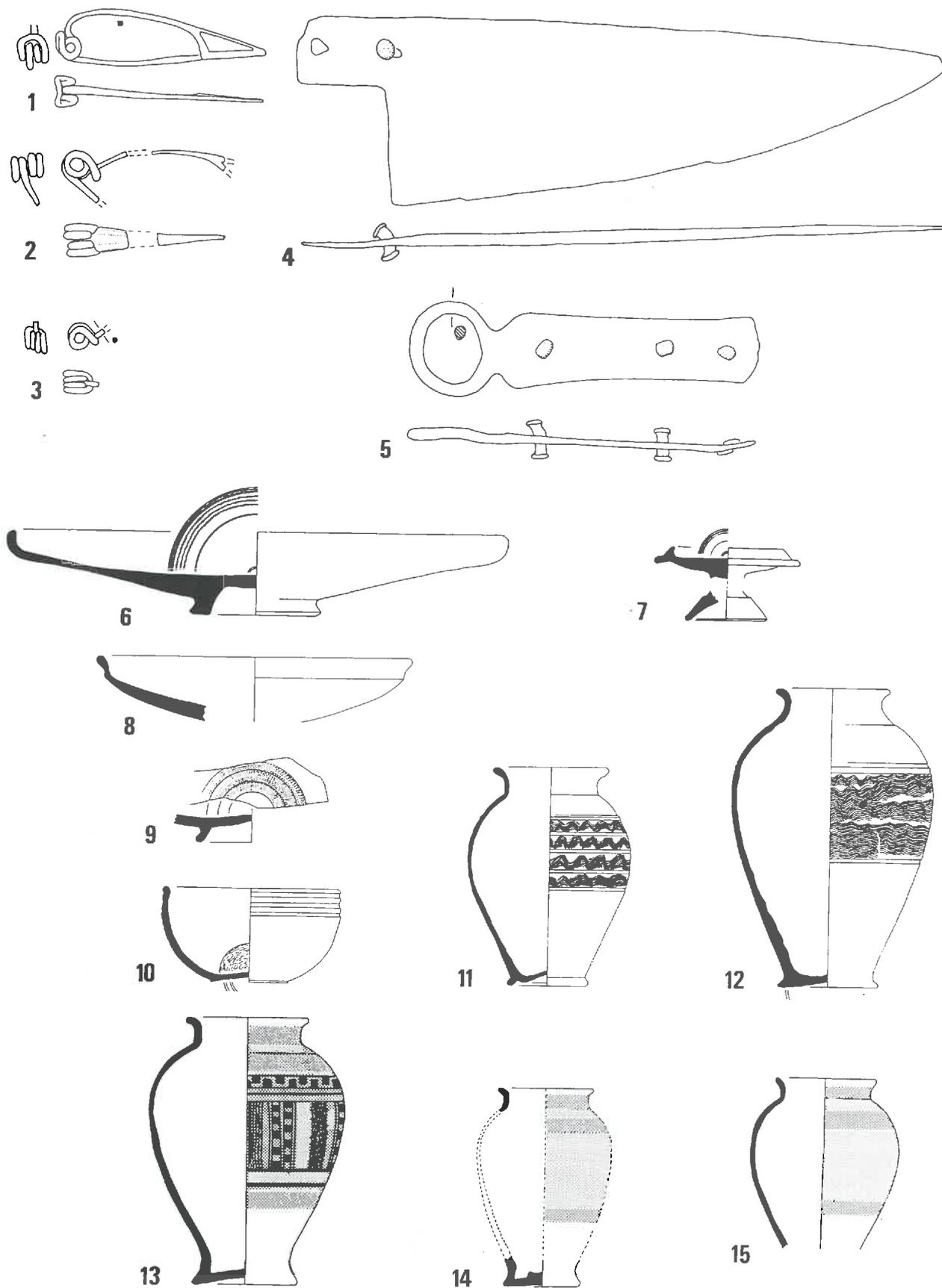


Fig. 3 : Mobilier de la tombe 35 de la nécropole de la rue St-Antoine, à Feurs (fouille 1984). 1, 2, 4 et 5 : fer (éch. 1/2) ; 3 : bronze (éch. 1/2) ; 6 et 7 : céramique italique à vernis noir (éch. 1/2) ; 8 à 15 : céramique indigène (éche. 1/2).

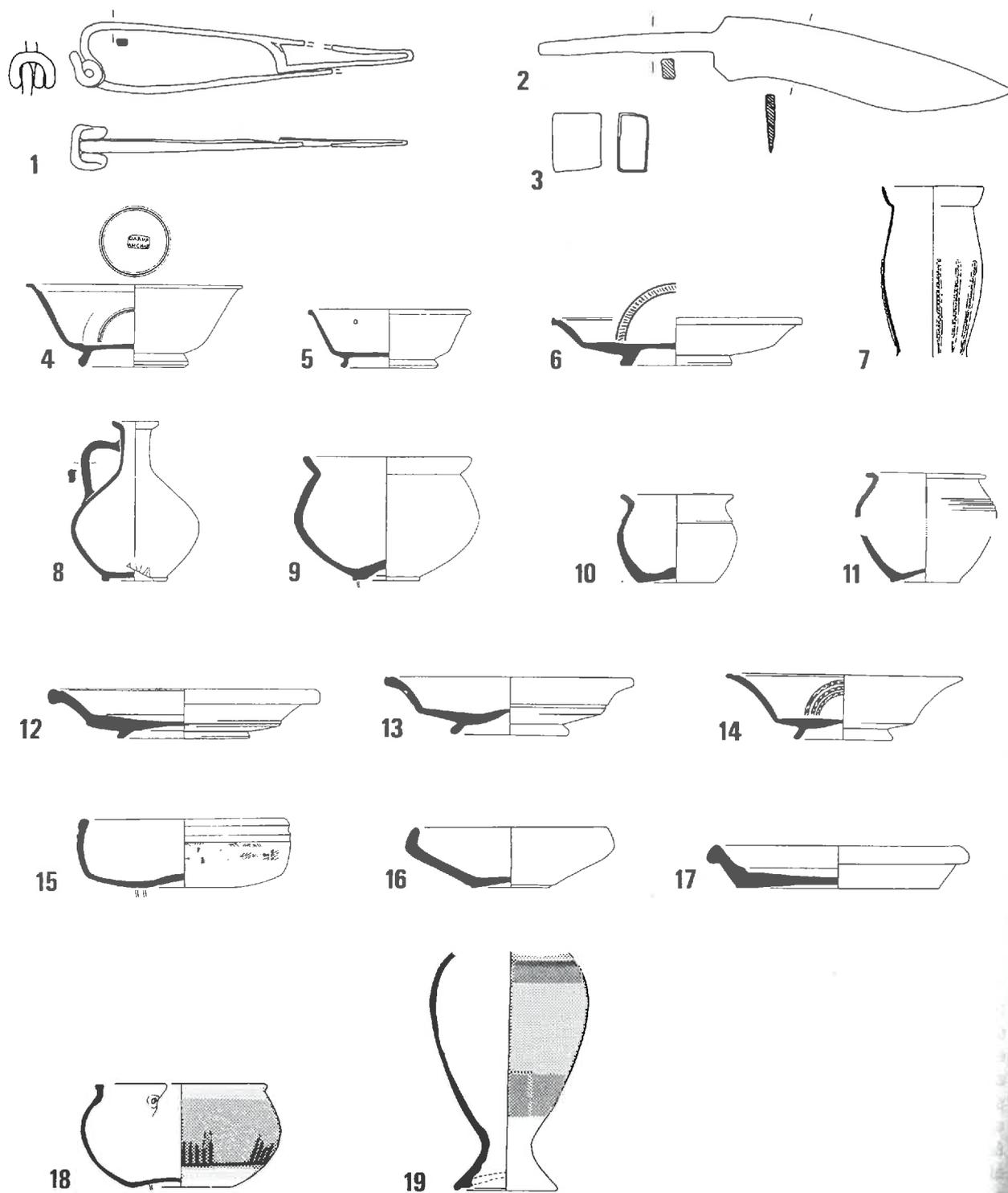


Fig. 4 : Mobilier de la tombe 14 de la nécropole de la rue St-Antoine, à Feurs (fouille 1984). 1 à 3 : fer (éch. 1/2) ; 4 à 8 : céramique d'importation (4 et 5 : sigillée ; 6 : coupe à couverte orangée ; 7 : gobelet à paroi fine ; 8 : flacon miniature à pâte claire) (éch. 1/2) ; 9 à 19 : céramique indigène (éch. 1/2).

Pays ségusiave		Bâle	Münsingen	Haffner Bantelmann	Reinecke	
Bessou	Forez					
		Gasfabrik Munster 1	phase U			
Tène Finale 1	1		Goincet Feurs 1-2	phase V	horizon 2	C2
Tène Finale 2				Feurs 3		horizon 3
	2	Feurs 4		horizon 4	D2	
Tène Finale 3			3	Munster 2		
Auguste		Munster 3 inf.				
		Munster 3 sup.		gallo-romain		

Fig. 5 : Tableau de correspondance entre la chronologie relative du territoire ségusiave et celles établies pour d'autres régions de la Gaule.

cuisson, et donc le recours à des fournées réservées à la céramique peinte. Cette indication est importante : elle est en soi un indice du degré de spécialisation de l'artisanat de la céramique peinte.

Le répertoire de la période la plus ancienne (phases 1 à 3) est constitué en majeure partie de formes hautes, parmi lesquelles les formes 4 et 6 (fig. 6) dominent très nettement ; les autres formes (1 à 3, 5, 7 à 9) ne sont représentées à chaque fois que par un nombre d'exemplaires très réduit, voire à un seul exemplaire (forme 1, dans une fosse de Goincet (Vaginay, 1984) ; forme 2, incomplète - rebord d'amphore ? - dans une fosse de Feurs). La forme 3, incomplète (rebord de gobelet haut ?), est spécifique de la phase 1, tandis que les coupes 9, dont la forme est issue du répertoire de la céramique italique à vernis noir, sont spécifiques de la phase 3. La forme 7, à rapprocher des vases-tonnelets (*Tonnen*) des régions rhénanes par son allure générale et la conception de son fond muni d'un bourrelet débordant, n'est connue qu'à un faible nombre d'exemplaires et n'apparaît pour l'instant que dans des contextes de la phase 3, voire de la fin de cette phase (nécropole de Feurs), alors qu'elle apparaît à une date franchement plus ancienne sur le plateau suisse (Curdy, 1986). La forme 5 est connue par un nombre d'exemplaires réduit, situés dans des contextes attribuables aux phases 2 et 3. La forme la plus typique de cette période (forme 6) n'a pas de parallèle exact dans le répertoire de la céramique indigène non peinte, et paraît bien spécifique du nord-est du Massif Central. Par ailleurs il est pour l'instant impossible de lui trouver une origine dans le répertoire celtique plus ancien, et bien plus encore dans celui des régions méridionales de la Gaule, situées en marge du domaine celtique. Il faut donc en attribuer la conception aux mêmes artisans

qui ont développé la céramique peinte dans nos régions.

Au cours des phases 4 et 5, les formes de vases hauts évoluent progressivement (formes 12, 13) : le pied accuse un galbe de plus en plus prononcé, pour se transformer en un piédoche indépendant du corps du récipient ; les vases deviennent plus efflanqués (la panse atteint son renflement maximum à mi-hauteur du vase, alors qu'antérieurement elle était nettement dissymétrique). Les formes basses témoignent d'une plus grande variété que pendant la période précédente et prennent le pas, numériquement, sur les formes hautes. La plus typique et la plus répandue est une jatte apode à col droit (forme 16) - antécédent probable du bol de type Roanne (forme 18) (Périchon, 1974, p. 115) - dont la production ne semble pas dépasser le milieu du règne d'Auguste. Le bol de type Roanne, qui se distingue de la forme précédente par la disparition du col, est créé au cours de la phase 5. Une forme de vase cylindrique (forme 11), bien que nettement moins répandue, a eu une durée de vie prolongée, de la fin de la phase 3 jusqu'à une date avancée du règne d'Auguste. Les formes restantes (10, 15, 17) sont connues à un nombre d'exemplaires très réduit. La forme 10 a des précédents dans des contextes plus anciens (Vaginay, 1984 ; exemplaire à rapprocher d'une coupe peinte d'Aulnat (Périchon, 1975).

2. LE REPERTOIRE DECORATIF

Trois époques principales doivent être distinguées, qui correspondent à des styles décoratifs différents. La première regroupe les trois premières pha-

PHASE: 1 . 2 . 3 . 4 . 5

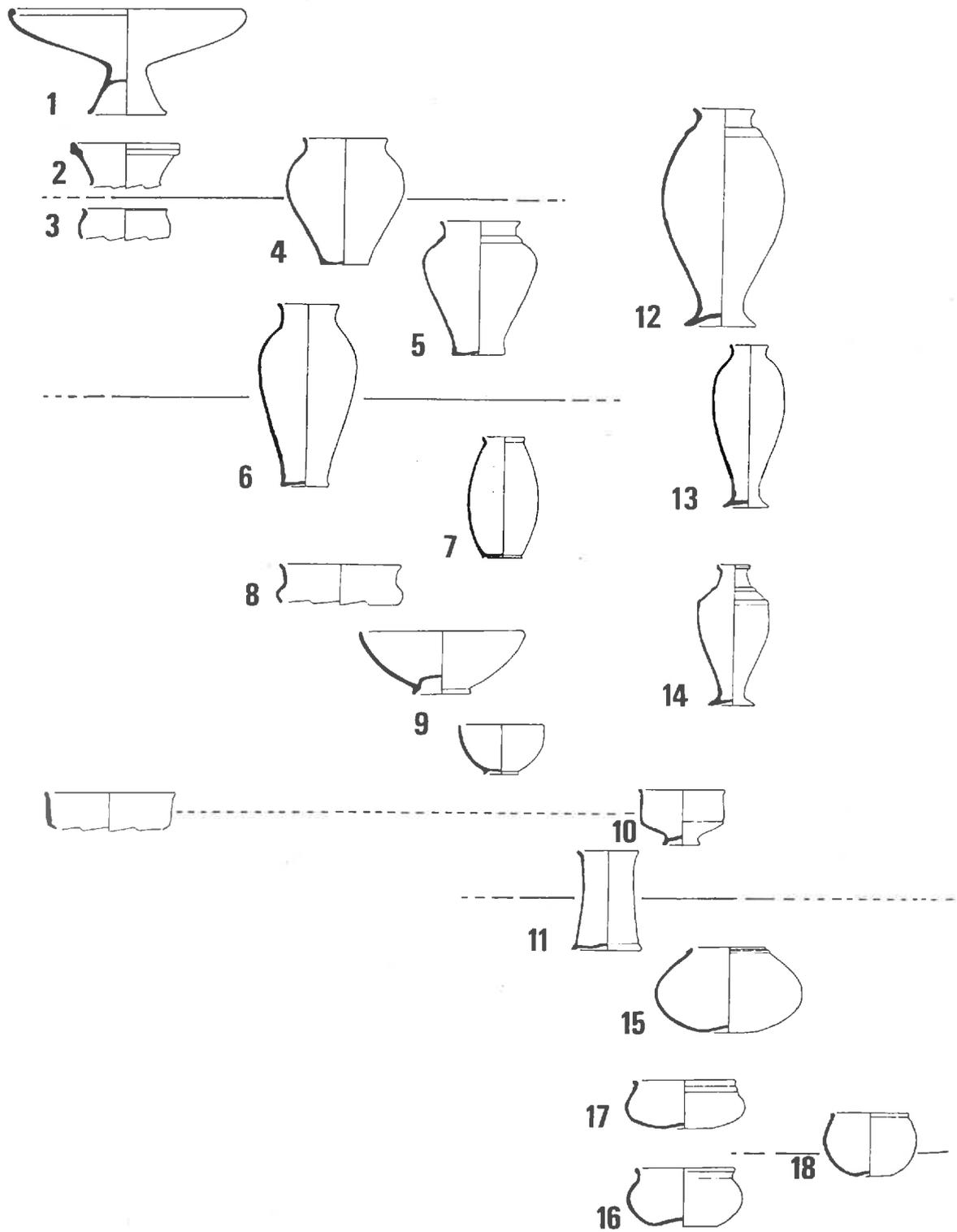


Fig. 6 : Evolution du répertoire morphologique de la céramique peinte en territoire ségusiave aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère.

ses de notre chronologie, la seconde ses quatrième et cinquième phases et la troisième, dont il ne sera que brièvement fait mention ici, comprend l'époque romaine jusqu'à la fin du premier siècle de notre ère.

La technique picturale utilisée n'évolue pas. Elle consiste en l'application d'un décor avec une couleur brune à noire, sur un fond formé de bandeaux superposés rouges et blancs. Tous les vases semblent avoir été le support d'un décor appliqué sur la couleur de fond, à de très rares exceptions près, même si les traces n'en sont souvent quasiment plus discernables.

2.1. Organisation des couleurs de fond

L'importance relative et la localisation sur le récipient des plages colorées en rouge ou en blanc qui constituent le fond du décor suit une évolution qui est en elle-même chronologiquement significative.

Les données les plus détaillées se rapportent aux formes hautes. Pendant les trois premières phases, trois solutions coexistent :

- fond entièrement rouge (seul un bandeau étroit au-dessus du pied n'est pas recouvert de peinture) (fig. 7-1a) ;
- fond entièrement rouge, avec un étroit bandeau blanc sur l'épaule (solution réservée aux vases à épaulement de forme 5) (fig. 7-1b) ;
- fond blanc, encadré d'étroits bandeaux rouges sur le col et la base de la panse ; c'est la solution la plus fréquente (fig. 7-1c).

Sont également attestés quelques vases à fond entièrement blanc, ou à fond rouge auquel se superposent des stries blanches horizontales.

Pendant les phases 4 et 5 une solution prévaut, très caractéristique de cette époque et associée aux formes de vases à piédouche (formes 12, 13 et 14) (fig. 7-2a). Le fond est divisé en cinq bandeaux successifs, qui sont, en partant du sommet du vase :

- 1° - un bandeau rouge étroit sur le col,
- 2° - un bandeau blanc étroit sur l'épaule,
- 3° - un bandeau rouge étroit au sommet de la panse,
- 4° - un bandeau blanc large sur la panse,
- 5° - un bandeau rouge étroit à la base de la panse (sur quelques vases les couleurs des différents bandeaux sont inversées - fig. 7-2b).

Le découpage du décor en registres de plus en plus étroits et nombreux, au cours des phases 4 et 5 et qui se poursuit ensuite sur les rares formes hautes peintes produites pendant le Haut Empire à Roanne (fig. 7-4) - est d'ailleurs un phénomène qui touche l'ensemble du répertoire de la céramique fine indigène.

Une tendance générale est également discernable pour les formes basses, mais elle ne concerne que des formes des phases 4, 5 ou ultérieures (formes

16 et 18). Pour ces formes, qui sont toutes des jattes apodes, le décor est d'abord constitué d'un large bandeau rouge, encadré de deux bandeaux blancs plus étroits, alors qu'à partir de la fin de la phase 5, c'est la solution inverse (fig. 7-5) qui est toujours observée (associée à la forme 18).

2.2. Répertoire des phases 1 à 3

La figure 8 illustre les styles décoratifs reconnus pour cette période. La décoration principale des vases se répartit entre deux catégories bien distinctes : les décors géométriques et les décors zoomorphes. Dans tous les cas, le décor occupe la partie médiane de la panse et est encadré par une décoration secondaire (fig. 8-0), répétitive.

L'originalité des décors géométriques ne réside pas dans les motifs eux-mêmes, que l'on retrouve dans toutes les grandes séries de céramique peinte de La Tène finale, mais dans leur disposition. Les règles de composition sont en effet beaucoup plus variées que dans les régions où des séries nombreuses de céramique peinte de la même époque sont disponibles (voir notamment les découvertes de Bâle et Manching). Sept schémas de composition différents ont été distingués (fig. 8, n° 1-7, fig. 9, n° 1-7) (cf. aussi : Vaginay, 1988). Un dernier style de décor non figuratif très peu répandu, mérite toutefois une mention particulière ; il s'agit d'un décor de pastillage en réserve mis en place à l'aide

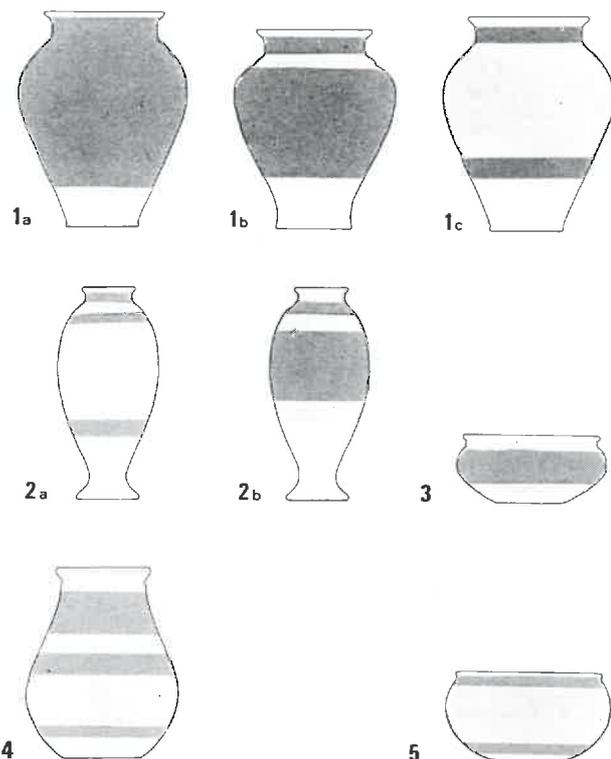


Fig. 7 : Evolution des couleurs de fond de la céramique peinte du territoire ségusiave.

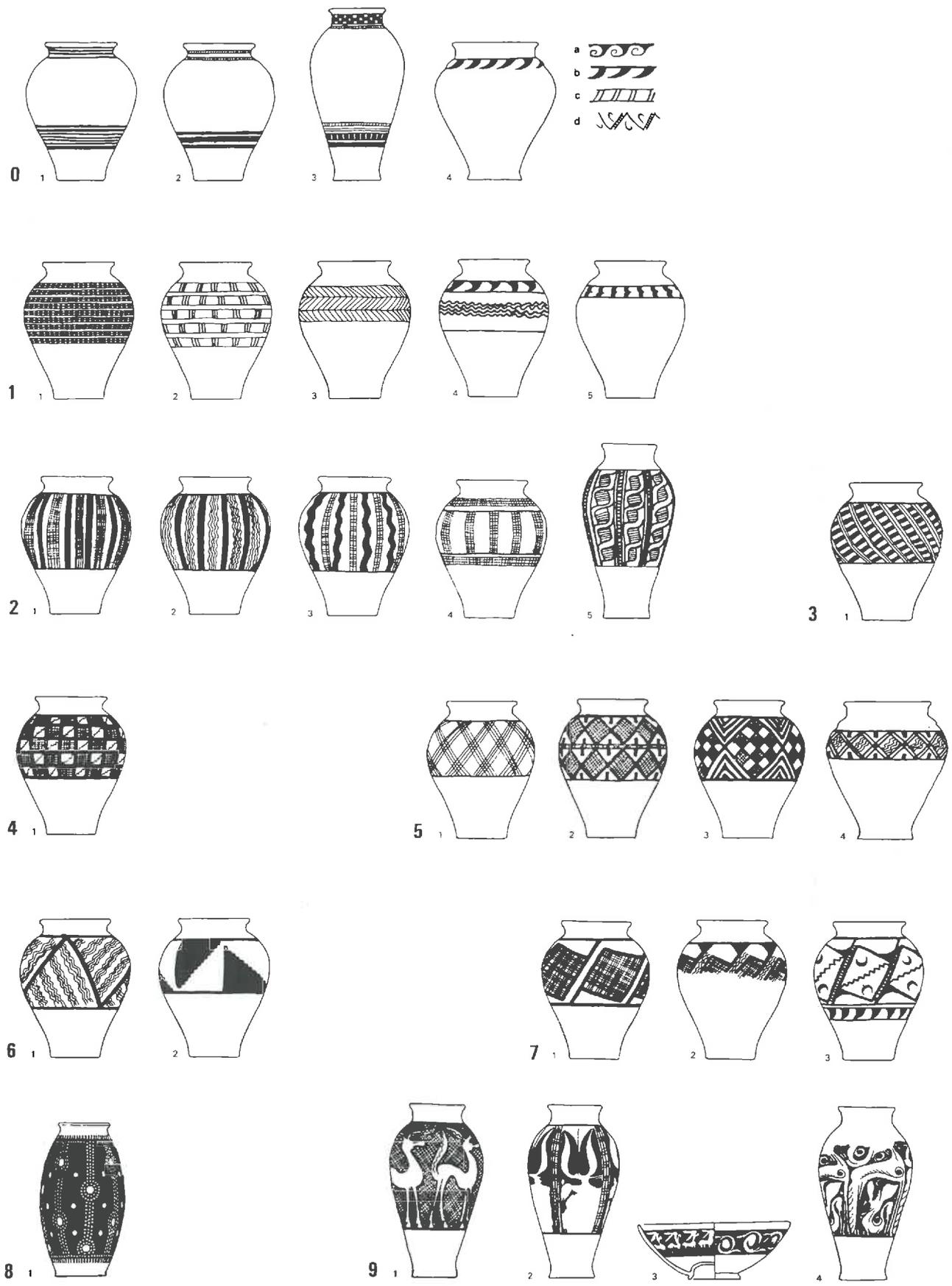


Fig. 8 : Classement typologique des décors à la céramique peinte du territoire ségusiave des phases 1 à 3 (d'après Vaginay, 1988). Les profils de vases correspondent aux formes auxquelles chaque style décoratif est le plus souvent associé.

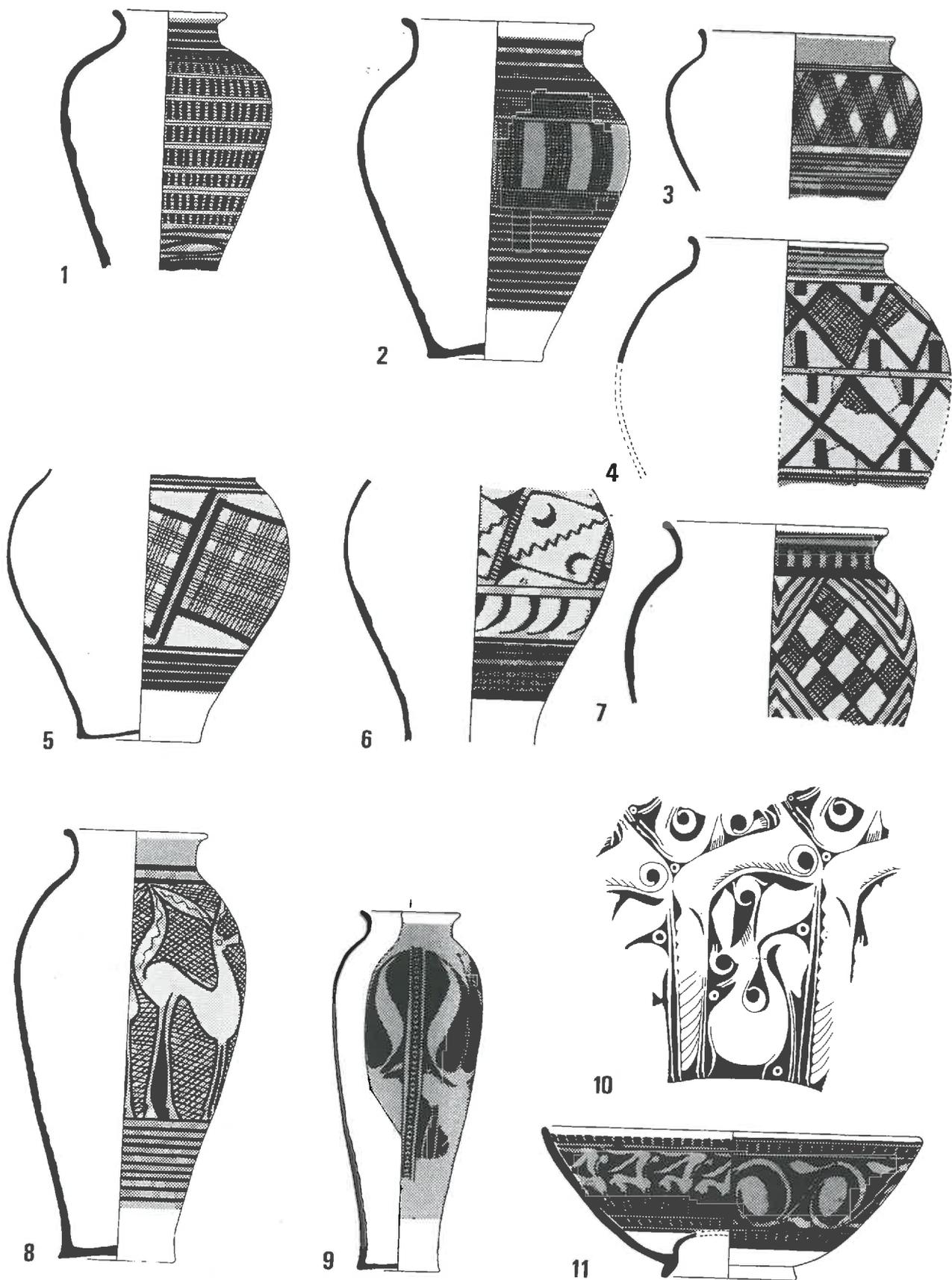


Fig. 9 : Exemples de vases peints des phases 1 à 3 (éch. 1/2) 1 à 7, 10 : Feurs (habitat) ; 8 et 11 : Goïncet ; 9 : Roanne (nécropole).
 (Le n° 10 est la restitution du décor zoomorphe de style 4, à partir des fragments de plusieurs vases - cf. aussi fig. 13).

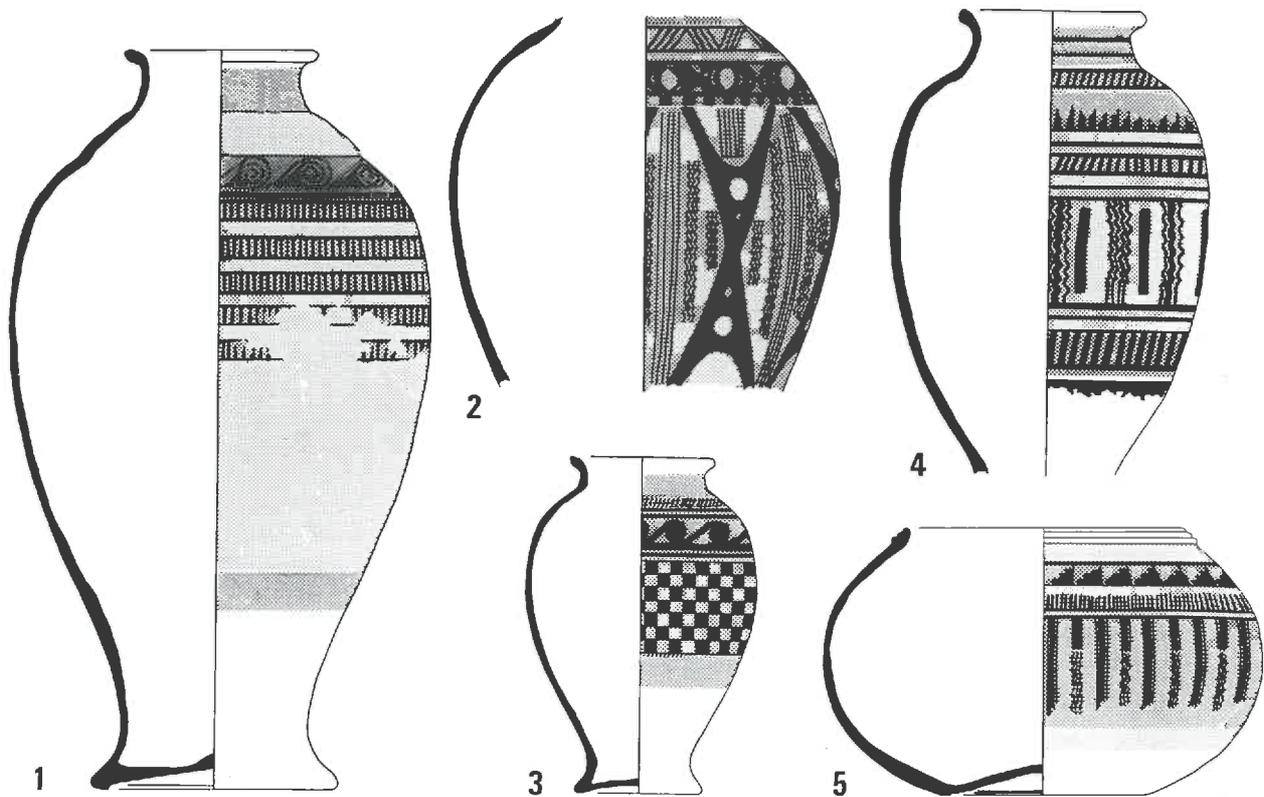


Fig. 10 : Exemples de vases peints des phases 4 et 5 (éch. 1/2). 1, 3 à 5 : Feurs (nécropole) ; 2 : Roanne (habitat).

de la technique du batik (fig. 8, n° 8) (8), dont on retrouve des exemples dans d'autres régions du monde celtique.

Bien qu'un peu moins abondants, les décors zoomorphes (fig. 8, n° 9, fig. 9, n° 8-11, fig. 13, n° 1 et 2) justifient, à cause de leur originalité, un examen détaillé. Le dépouillement de toutes les séries de mobilier dont nous disposons (les découvertes roannaises de 1987 étant exclues) a permis de répertorier environ 55 vases (toujours représentés par des fragments, parfois infimes), dont les restes de décoration sont cependant assez significatifs pour pouvoir être identifiés à un décor zoomorphe. L'ornementation utilise toujours la technique de la réserve qui permet de faire ressortir le sujet en clair sur le fond sombre. Quatre styles ont pu être distingués, qui permettent de classer la quasi-totalité des fragments (Guichard, 1987). Ce type de décoration paraît très spécifique de nord-est du Massif Central (territoires arverne et ségusiave) puisque le nombre de découvertes extérieures à cette région se réduit à quelques unités. Le détail du contexte dans lequel ils apparaissent n'est pas encore connu avec précision, puisqu'ils sont présents dans les ensembles les plus anciens disponibles, datés du milieu du II^e siècle. Le fait qu'ils soient presque exclusivement

associés à la forme 6, forme originale du répertoire régional de la céramique peinte, paraît toutefois indiquer que le problème de la création de ce style décoratif se confond avec celui de la mise en place de cet artisanat. Ses correspondances évidentes avec les autres manifestations artistiques de la phase finale de l'Age du Fer, dont la gravure monétaire est la plus illustre manifestation, donnent un éclairage nouveau sur l'art de la période des *oppida*.

Dans le cadre chronologique des phases 1 à 3, il est difficile de discerner une évolution des décors géométriques, car l'essentiel de la documentation provient de contextes appartenant à la phase 3. Par contre une telle évolution semble exister pour les décors zoomorphes (Guichard, 1987). Un fait significatif est la disparition définitive de ces décors à la fin de la phase 3, au moment même où tout le répertoire de la céramique indigène, tant morphologique que décoratif, connaît un profond renouvellement.

2.3. Répertoire des phases 4 et 5

Nous ne présenterons pas de classement synthétique des décors, mais quelques exemples provenant d'ensembles en cours d'étude (fig. 10, n° 1-5, fig. 3, n° 13).

Sur les formes hautes, le décor est découpé en registres plus étroits qu'auparavant, correspondant aux cinq bandeaux alternativement rouges et

(8) Ce décor est connu en territoire ségusiave par un seul vase - si l'on exclut quelques menus fragments - en provenance des fouilles de M. Bessou à Roanne (Bessou, 1976, pl. 26, n° 4).

blancs déjà mentionnés. On ne peut plus isoler aussi aisément un décor principal, qui se distinguerait par un schéma plus élaboré que l'ornementation des autres registres. Qui plus est, les décors propres à chacun des 5 bandeaux présentent peu de variété ; leur séquence est généralement la suivante :

- bandeau rouge supérieur : décor en damier ;
- bandeau blanc supérieur : décor d'échelle horizontale ;
- bandeau rouge situé sur l'épaule : il s'agit le plus souvent d'une frise de postes (exécutée en réserve) ; ce motif existait déjà durant la phase 3 sur des vases de forme 5, mais traité de façon moins élaborée que pendant les phases 4 et 5 ;
- bandeau blanc large sur la panse : décor principal, toujours géométrique, dont le mode de composition est fondé sur des lignes horizontales ou verticales ; le décor est souvent encadré d'échelles horizontales ;
- bandeau rouge à la base de la panse : échelle horizontale et traits horizontaux épais.

La documentation est moins abondante pour les formes basses mais elle fournit cependant des indications qui vont dans le même sens que pour les décors de vases hauts : les modes de composition et les motifs généralement rencontrés suivent les mêmes tendances (fig. 10, n° 5).

Bien que les motifs géométriques utilisés n'évoluent pas de façon sensible par rapport à la période précédente, leur disposition laisse donc apparaître une variété nettement moins grande. L'impression qui se dégage est celle d'un appauvrissement du répertoire ornemental : disparition totale des décors zoomorphes, traitement conventionnel et répétitif des décors géométriques.

2.4. Répertoire décoratif du début de l'époque romaine

Le répertoire décoratif de l'époque romaine ne sera que brièvement évoqué. Il est documenté pour l'essentiel par l'ornementation des bols de type Roanne. Ce sujet a d'ailleurs été traité en détail à plusieurs reprises, par F. Maier (Maier, 1970 : notamment p. 110-113) puis par R. Périchon, à qui nous devons un classement détaillé des motifs décoratifs qui apparaissent sur ce type de céramique (Périchon, 1974). Signalons seulement que le style décoratif est encore renouvelé. Aux décors purement géométriques des phases 4 et 5, que l'on retrouve encore sur les bols de type Roanne les plus anciens, se substituent souvent par la suite des décors d'inspiration plutôt végétale, quoique très stylisés, manifestation probable de l'assimilation par les artisans indigènes du répertoire de la céramique sigillée (fig. 11). Un fait remarquable est la persistance de l'emploi de la technique du décor réservé dans ces productions (par exemple : fig. 11, n° 5).

3. ECONOMIE DE LA PRODUCTION - PROBLEMES DE DIFFUSION ET COMMERCIALISATION

Les précédents travaux qui ont abordé le problème de l'origine et du développement de la céramique peinte celtique de la fin du second Age du Fer ont considéré un cadre géographique très vaste, forcés en cela par la disparité des découvertes disponibles, dont les séries les plus riches provenaient de sites majeurs (Bâle, Manching, Trisov...) mais dont l'isolement ne permettait pas d'évaluer l'originalité et l'importance de faciès régionaux. L'étude de F. Maier (Maier, 1970) est révélatrice de cette façon d'aborder le sujet. De plus, la datation des séries confrontées était souvent approximatives et la définition d'un "groupe d'Ensérune", qui aurait rassemblé toutes les productions antérieures au début du règne d'Auguste, n'est aujourd'hui plus acceptable, tant du point de vue stylistique que chronologique.

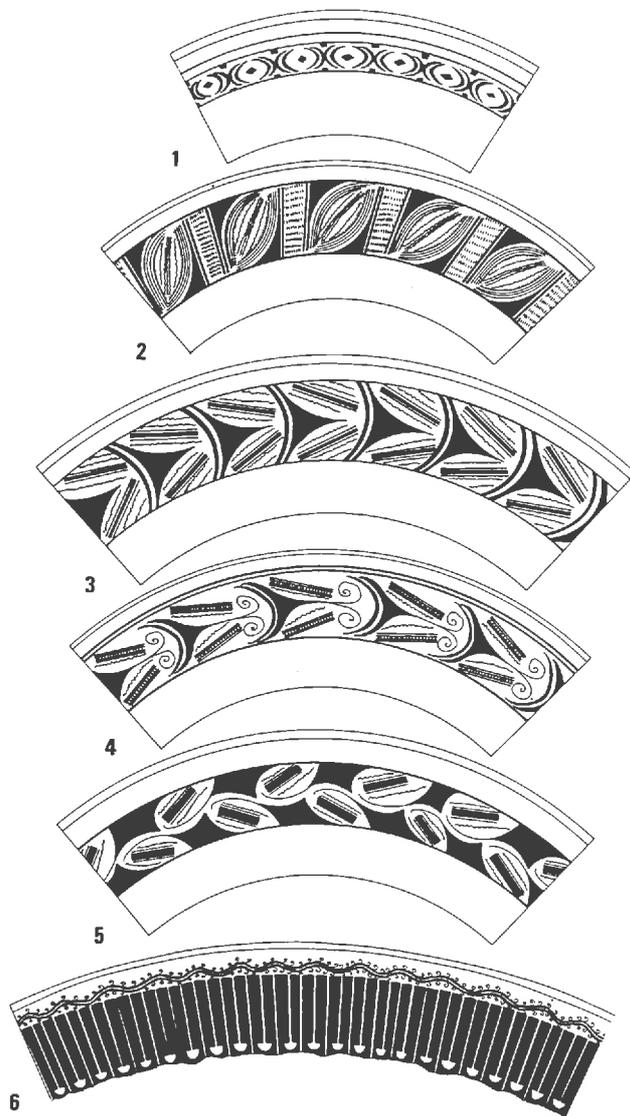


Fig. 11 : Développé de quelques décors typiques de l'ornementation des bols de type Roanne (I^{er} siècle de notre ère) (échelles diverses).

Notre contribution à la résolution de ces problèmes a des ambitions bien plus modestes. Son objectif est d'exploiter de façon approfondie les découvertes d'une région restreinte recouvrant une entité culturelle bien définie - le territoire ségusiave -, mais ayant livré des mobiliers s'étalant sur une longue période et provenant de sites largement répartis sur son ensemble. Les problèmes que l'on peut espérer cerner plus précisément par ce biais sont la mise en évidence de la spécificité du répertoire régional et des traits communs éventuels avec d'autres séries du répertoire régional, la détermination des influences culturelles ayant contribué à l'établissement de ce répertoire et enfin l'organisation de la production par la caractérisation d'ateliers (s'il y a lieu de parler d'ateliers spécialisés).

La question à laquelle nous nous attacherons ici est celle des modes de production. C'est une question importante puisque la céramique peinte est l'un des types du mobilier à partir duquel on a tenté de brosser un tableau de l'organisation d'un artisanat de la fin du second Age du Fer. L'apparente qualité technique de la céramique peinte, alliée à sa large répartition géographique, ont en effet pu suggérer que l'artisanat de la céramique peinte était organisé de façon industrielle et susceptible d'avoir connu des productions en séries importantes et des réseaux de distribution à grande distance (9).

En fait les cas flagrants de transport à grande distance sont très rares pour la période qui correspond aux phases les plus anciennes de notre chronologie (phases 1 à 3) et pourraient se limiter à des objets isolés dans des régions situées en marge des régions de production : c'est ce que suggèrent des sites comme Levroux, qui n'a livré que quelques tessons de céramique peinte, ou encore le littoral languedocien. Mais seules des analyses de pâtes permettraient de vérifier cette hypothèse. Pour la période suivante (phases 4-5), qui se prolonge jusqu'au début du règne d'Auguste, le transport d'objets à grande distance paraît également demeurer limité, mais il est flagrant dans certains cas (10).

Notre préoccupation est ici de vérifier l'existence d'ateliers dont le rayonnement commercial couvre l'ensemble du territoire ségusiave. Notre attention

(9) Cette hypothèse, si elle n'est pas exposée explicitement, est sous-jacente aux conclusions de F. Maier, qui expliquait le développement de cet artisanat en milieu celtique à la fin de La Tène par un phénomène d'expansion à partir du littoral méditerranéen de la France (Maier, 1970, p. 88).

(10) Il semble en être ainsi pour les vases de forme 14 dont on retrouve un exemplaire rigoureusement identique à ceux du Forez à Cavaillon, où son caractère allogène est manifeste (Arcelin, 1981, fig. 2, n° 8) ; la diffusion dans le Midi de la Gaule de la céramique produite à cette époque dans l'Est du Massif Central ne touche d'ailleurs pas que la céramique peinte, comme le montre l'étude de P. Arcelin. Gageons que les exemples pourraient être multipliés si l'enquête minutieuse de cet auteur était renouvelée dans d'autres régions.

s'est plus particulièrement portée sur les vases à décor zoomorphe qui avaient fait l'objet du classement stylistique le plus précis. Outre leur spécificité décorative, les vases de style 2, 3 ou 4 présentent en effet tous d'autres points communs d'ordre technique - forme des récipients (style 3), minceur des parois (style 2) ou coup de main particulier (vases de style 4, qui présentent tous des coups de spatules verticaux sur leur face interne) -, qui laissent supposer que chaque style est à associer à la production d'un atelier.

Dans cette optique, nous avons cherché à contrôler ces hypothèses par une méthode d'investigation totalement indépendante : l'analyse statistique des constituants élémentaires des argiles dont l'efficacité dans le cadre des productions céramiques "industrielles" n'est plus à démontrer.

Nous avons retenu une centaine d'échantillons provenant essentiellement des sites de Roanne, Feurs et Goincet et comprenant, outre des fragments de la plupart des vases à décor zoomorphe, une série de tessons illustrant les diverses productions régionales de céramique fine tournée (vases peints à décor géométrique, coupes à décor estampé, écuelles à bord rentrant, coupes carénées...).

Vingt constituants élémentaires des argiles ont été dosés par spectrométrie de fluorescence X. Les données relatives à 6 éléments ont été éliminées (Ba, Sr, P, Si, Na, La) pour tenter de minimiser les divers *artefacts* liés au milieu d'enfouissement. Ainsi, contrairement à celles de Roanne et Feurs, les céramiques provenant de Goincet sont beaucoup plus altérées du fait de la localisation actuelle du site en milieu rural : en particulier, proportion anormalement élevée de baryum et de phosphore.

Le dépouillement des résultats obtenus a été effectué à partir des rapports de concentration des treize éléments retenus à l'alumine. Le traitement des données par affinité moyenne non pondérée sur variables préalablement centrées et réduites, a été visualisé au moyen d'une grappe (fig. 12).

Les trois quarts des individus se séparent en deux groupes bien distincts : le premier à forte dominante roannaise (16 individus sur 18), le second très nettement forézien (49 individus des sites de Feurs et sa périphérie sur 52). Le quart restant demeure inclassable. La première constatation qui s'impose est que les argiles roannaises se distinguent sans ambiguïté des argiles foréziennes. Par contre, il reste impossible de faire la part des productions respectives de Feurs et de Goincet à l'intérieur du groupe "forézien", ce que laissait présager la proximité géographique de ces deux sites, à laquelle se superposent les problèmes de conservation évoqués précédemment.

L'appartenance au groupe forézien d'individus trouvés à Roanne et réciproquement, ressort nettement de l'analyse pour un petit nombre. Il s'agit de trois individus roannais (fig. 12, n° 8, 65 et 67) rattachés sûrement au groupe forézien et inversement, de deux individus foréziens (fig. 12, n° 32 et 92)

qui s'intègrent à la série roannaise. Le déplacement d'objets entre le Forez et le Roannais, s'il n'est pas complètement inexistant, reste donc marginal pour la catégorie de céramique analysée. Les résultats confirment, si besoin en était, la dispersion des ateliers qui ont produit de la céramique peinte. Ils ne permettent cependant pas de préciser dans un sens ou dans l'autre les hypothèses avancées dans le cas des vases à décor zoomorphe. Cela tient sans doute pour beaucoup au déséquilibre de l'échantillonnage analysé : pour Roanne 13 individus dont 10 du seul style 1 ; pour le Forez 24* individus répartis sur les quatre styles décoratifs. Tout au plus doit-on se borner aux constatations suivantes :

- style 1 : 8 individus roannais se rattachent au groupe de Roanne, 10 individus foréziens se ratta-

chent au groupe forézien ; il y a donc production en Forez et en Roannais et aucun transport attesté ;

- style 2 : un seul individu est roannais et se rattache au groupe de Roanne alors que 6 des 7 individus foréziens se rattachent au groupe forézien ; il n'y a aucun transfert d'un groupe à l'autre ; une production n'est clairement attestée qu'en Forez ;

- style 3 : le seul individu de provenance roannaise se rattache nettement au groupe forézien, tout comme les 3 fragments de provenance forézienne. La production n'est donc attestée qu'en Forez, avec peut-être un cas de transport ;

- style 4 : tous les individus proviennent du Forez ; trois se rattachent au même groupe de production, attestant ainsi leur fabrication dans la région de Feurs.

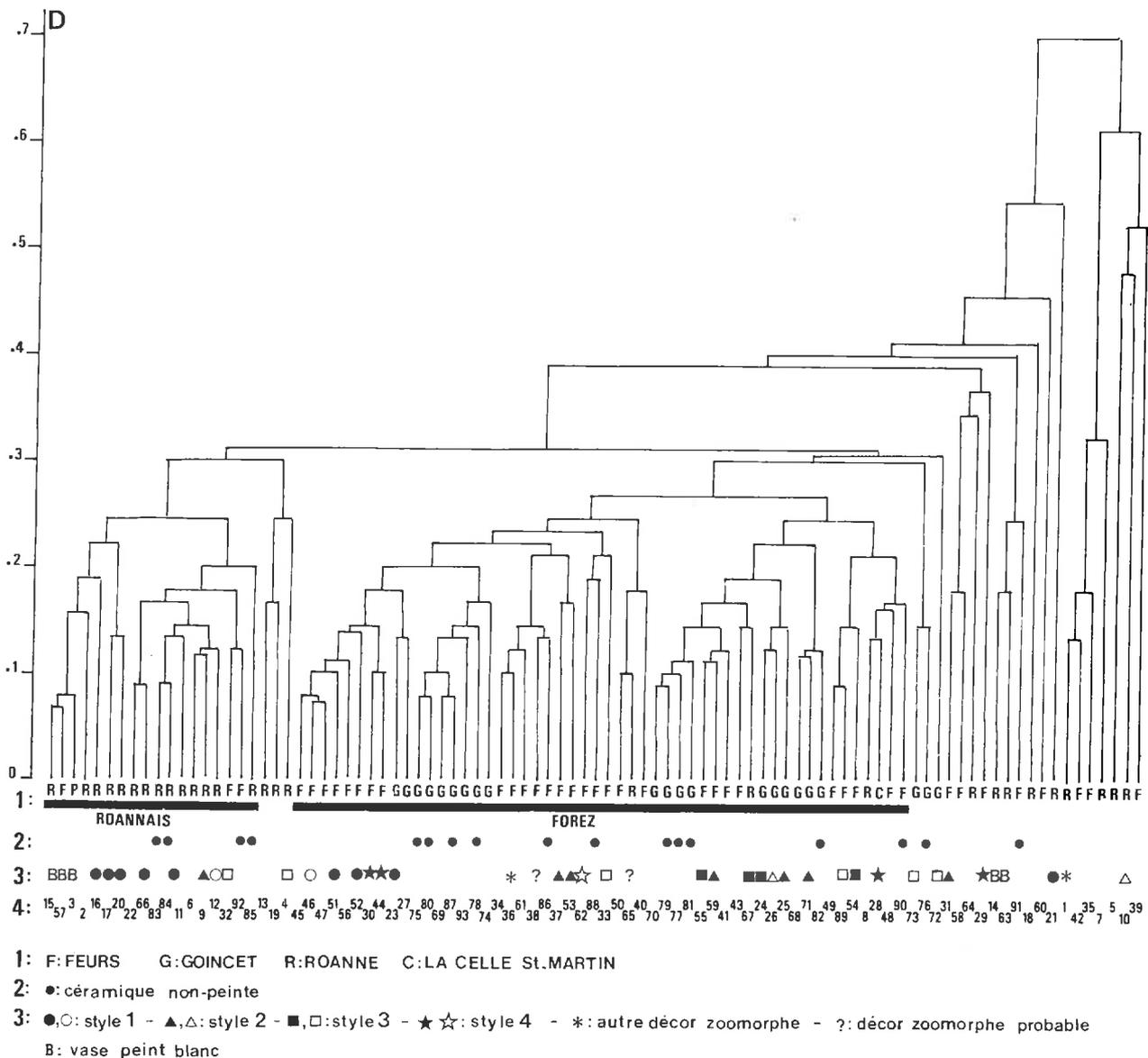


Fig. 12 : Classification d'après l'analyse chimique élémentaire, des céramiques peintes à décor zoomorphe et d'un échantillonnage de céramiques fines indigènes provenant de divers sites ségusiaves.

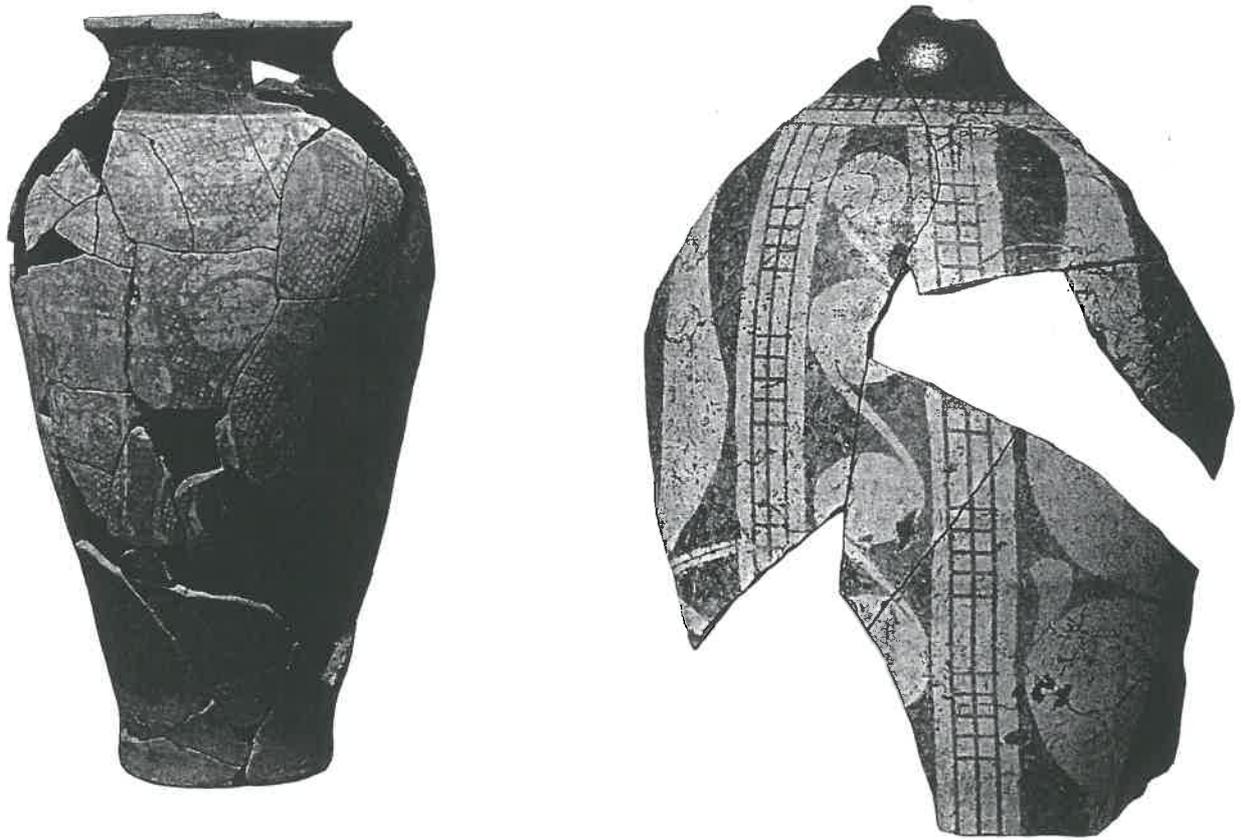


Fig. 13 : 1 : vase peint à décor zoomorphe (style 1) ; Goincet-Poncins (42) ; 2 : fragment de vase peint à décor zoomorphe (style 2) ; Feurs (42) ; 3 : ensemble de vases peints découverts en pays ségusiaves.
 - Au fond : * à gauche : Feurs, habitat (2^e quart du 1^{er} s. av. J.-C.). * au centre : Feurs, nécropole (3^e quart du 1^{er} s. av. J.-C.). * à droite : Goincet (3^e quart du 2^e s. av. J.-C.).
 - Devant : * nécropole de Feurs (3^e quart du 1^{er} s. av. J.-C.).

Enfin, les analyses ont permis de mettre en évidence la production dans la région roannaise d'un groupe de vases élancés (fig. 12, n° 3, 15, 57 - 2 exemplaires supplémentaires ne sont pas classés) caractérisés par une peinture blanche recouvrant l'ensemble de la paroi externe, y compris le dessous du fond ; il est intéressant de noter que l'un de ces exemplaires provient de Feurs.

Cette première expérience ne permet pas de répondre catégoriquement aux questions posées. Elle nous a cependant montré qu'il est possible de distinguer plusieurs zones de production à l'intérieur même de l'ensemble culturel considéré, ce qui *a priori* n'était pas évident compte tenu de l'homogénéité de la géologie régionale. La poursuite de ces analyses, rendue possible par l'élargissement de l'échantillonnage grâce aux dernières découvertes à Roanne, devrait permettre de préciser nos résultats.

BIBLIOGRAPHIE

- ARCELIN P.** (1981). - Les céramiques de type celtique en Provence. *Rev. Arch. de l'Est et du Centre-Est*, 32, p. 33-66.
- BEFORT J.-C., DELPORTE H., GUICHARD V.** (1986). - L'occupation protohistorique du Châtelard de Lijay (Loire). *Cah. Arch. de la Loire*, 6, p. 19-45.
- BESSOU M.** (1976). - *Etude des vestiges de La Tène découverte à Roanne. Fouilles de l'Institution St-Joseph*, Centre d'Etudes Foréziennes, Archéologie n° 3, Saint-Etienne.
- CURDY P., KLAUSENER P.** (1985). - Yverdon-les-Bains, un complexe céramique du milieu du II^e siècle avant J.-C. *Archéologie Suisse*, 8, p. 236-240.
- DÉCHELETTE J.** (1895). - Les vases peints gallo-romains du Musée de Roanne. *Rev. Arch.*, 69, p. 196-212.
- FINGERLIN G.** (1971). - Dangstetten, ein augusteisches Legionslager am Hochrhein - Vorbericht über die Grabungen 1967-1969. *Berichte der Romisch-Germanische Kommission*, 51-52, p. 197-232.
- FINGERLIN G.** (1986). - Dangstetten I-Katalog der Funde. *Forschungen und Berichte zu Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg*, 22.
- FURGER-GUNTI A.** (1979). - Die Ausgrabungen im Basler Munster. I. Die spätkeltische und augusteische Zeit. *Basler Beiträge zu Ur- und Frühgeschichte*, 6, Basel.
- GOUDINEAU C.** (1968). - *La céramique arétine lisse*. Fouilles de l'Ecole Française de Rome à Bolsena, IV, Paris.
- GUICHARD V.** (1987). - La céramique peinte à décor zoomorphe des II^e et I^{er} siècle avant J.-C. en territoire ségusiave. *Etudes Celtiques*, XXIV, p. 103-143.
- HAFFNER A.** (1974). - Zum Ende der Latènezeit im Mittelrheingebiet unter besonderer Berücksichtigung des trierer Landes. *Arch. Korrespondenzblatt*, 4, p. 59-72.
- LAROCHE C.** (1987). - Aoste (Isère) ; un centre de production de céramiques de la fin du I^{er} siècle avant J.-C. à la fin du I^{er} siècle après J.-C. *Rev. Arch. de Narbonnaise*, t. 20, p. 281-348.
- MAIER F.** (1970). - *Die bemalte Spätlatène-keramik von Manching*. Die Ausgrabungen aus Manching, Wllesbaden.
- MAIER F.** (1970). - *Die bemalte Spätlatène-keramik von Manching*. Die Ausgrabungen aus Manching, 3, Wllesbaden.
- PERICHON R.** (1974). - *La céramique peinte gauloise et gallo-romaine du Forez et du Massif Central*. Centre d'Etudes Foréziennes, thèses et mémoires n° 6, Saint-Etienne.
- PERICHON R.** (1975). - Un nouveau type de céramique peinte de La Tène dans le Massif Central. *Bull. de la Soc. Préhist. Française*, 72, p. 220-222.
- PY M.** (1978). - *L'oppidum des Castels à Nages*, Paris.
- VAGINAY M., VALETTE P.** (1982). - Recherches sur les origines de l'urbanisme antique de Feurs. *Cah. Arch. de la Loire*, 2, p. 39-72.
- VAGINAY M., GUICHARD V.** (1984). - Une fosse de La Tène moyenne du site de Goincet (Loire). *Rev. Arch. de l'Est et du Centre-Est de la France*, 25, p. 191-226.
- VAGINAY M., GUICHARD V.** (1988). - *L'habitat gaulois de Feurs - Fouilles de 1978 à 1981*. Doc. d'Arch. Française, 14.
- VICHY M., PERICHON R., PICON M.** (1981). - Essai de classification en laboratoire des bols de type Roanne. *Centre d'Etudes Foréziennes, Archéologie* n° 7, Saint-Etienne, p. 201-209.
- add.** (sept. 1990). - Une nouvelle étude sur la céramique peinte de la fin du second Age du Fer dans le Nord du Massif Central a été effectuée depuis le Symposium d'Hautvillers, apportant notamment de nouvelles données sur le territoire averne.
- GUICHARD V.** (1990). - La céramique peinte des II^e et I^{er} s. avant J.-C. dans le Nord du Massif Central : nouvelles données. *Etudes Celtiques*, XXVI (sous presse).